

Rapport moral 2023

Par Anne Rialhe, Présidente de l'Asder

Chers adhérents et adhérentes de l'Asder,

Bienvenue à cette AG 2024, que nous tenons à la salle des fêtes de St-Germain-la-Chambotte, chauffée par un réseau de chaleur au bois que nous avons pu visiter tout à l'heure. Ce rapport moral porte sur l'année 2023.

Je vais commencer par quelques constats.

Du côté du climat, l'année 2023 a été classée l'année la plus chaude depuis le début de l'ère pré-industrielle, avec 1,48° de plus que le climat de l'ère pré-industrielle. C'est aussi une année qui a vu, et cela continue en 2024, des inondations, des canicules, des éboulements... Comme en août 2023 à St-André en Savoie, où 700 m³ de roche sont descendus sur les voies en dessous, l'autoroute et la voie ferrée, suite à des pluies, du ruissellement et une période caniculaire. Alors, certes, cet éboulement a réduit un peu les émissions de gaz à effet de serre, en fermant ainsi les voies de circulation, mais ce n'est pas vraiment la solution idéale pour la sobriété et l'efficacité ! Je peux plaisanter, il n'y a pas eu de blessés ou de morts.

Du côté de notre quotidien, durant cette année 2023, énergie et climat ont encore envahi notre quotidien, via le coût des énergies, la taxation du diesel agricole et les manifestations qui ont suivi, les tempêtes et canicules à répétition. Oui, les faits sont têtus, et incontournables. Les solutions miracles, instantanées, pour l'énergie et le climat, sont, elles, rarissimes...

Mais vous en avez peut-être marre de ce type de rapport moral, pas très encourageant.

Alors, quelques bonnes nouvelles quand même. En 2022, le contexte nous a tous familiarisé avec une notion que nous connaissons bien, depuis longtemps, à l'Asder : la sobriété énergétique. Un « plan de sobriété énergétique » a été publié en octobre 2022 par le ministère de la transition écologique, plan qui propose des mesures par secteur consommateur, les ménages et les logements, les transports, les entreprises et l'industrie, l'état et les collectivités territoriales, les activités tertiaires, la culture et le sport, le numérique.

L'objectif de 10 % d'économie sur nos consommations énergétiques à court terme d'ici 2024, a été dépassé. Un an après son lancement, le Ministère de la Transition Énergétique annonçait une diminution de la consommation d'énergie de 12 %. Ce plan a été poursuivi, y compris en s'intéressant aux consommations d'énergie en été, de la climatisation par exemple.

Comment l'Asder participe-t-elle à ces objectifs et accélère-t-elle la transition à son échelle ?

L'Asder travaille sur son exemplarité, pour limiter ses émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, notre site présente les 10 actions phares que nous mettons en œuvre en interne, j'espère qu'elles pourront vous inspirer ! Nous avons ainsi :

- Un plan de sobriété, pour suivre nos consommations d'énergie, dont celles de nos équipements informatiques, c'est la sobriété numérique
- Un bilan carbone réalisé en 2023 et un plan d'actions
- La mise en place de la prime mobilité durable, la mise à disposition de vélos pour les déplacements professionnels des salariés
- Une politique d'achats responsables
- Nos bâtiments, construits au mieux des solutions techniques très performantes, et de l'économie circulaire, qui utilisent les énergies renouvelables, et produisent de l'électricité photovoltaïque
- En parallèle, une action sur la biodiversité, avec une mare, des nichoirs à chauve-souris
- Et enfin l'économie circulaire, avec la prévention de la production de déchets et l'achat de matériaux et chutes issus du réemploi pour les formations

Pour le Service local de l'énergie, l'Asder est l'Espace Conseil France Rénov' de la Savoie et en partage avec Innovalles de la Haute-Savoie. L'organisation de ce service est, comment dire, en perpétuelle évolution, pour son montage et son financement. Il a bien été financé sur 2023 et il le sera sur 2024, et je tiens à remercier tout particulièrement pour leur soutien le département, sa vice-présidente déléguée au développement durable, l'enseignement supérieur, la recherche, l'énergie et le climat, Mme Marie-Claire Barbier et ses équipes, ainsi que les EPCI et les services de l'état de Savoie et Haute-Savoie.

Cela nous a permis en 2023, pour la rénovation énergétique des particuliers de répondre à 11 620 demandes de conseil, 2 305 rendez-vous personnalisés, 102 accompagnements complets, pour les copropriétés 105 accompagnements, pour les collectivités, 106 accompagnements, en lien avec le SDES, syndicat départemental d'énergie de la Savoie, et enfin, l'accompagnement de 61 centres médico-sociaux. Le coût des énergies, les aides financières, la

réglementation, facilitent le passage de la réflexion à la décision de rénover puis de la décision aux travaux.

L'Asder est reconnue nationalement pour ce service, ainsi nous avons accueilli en octobre, organisée par la préfecture et ses services, une visite officielle du Président et de la Directrice Générale de l'Anah, M. Thierry Repentin et Mme Valérie Mancret-Taylor, pour une immersion dans le travail quotidien d'un Espace Conseil France Rénov', et un échange avec la préfecture, la CAPEB, la FFB et les professionnels de la rénovation énergétique.

Enfin, pour ce service, certains l'ont déjà peut-être compris : nous avons été cette année agréés comme MAR', c'est-à-dire « Mon Accompagnateur Rénov' », tiers de confiance pour accompagner les maîtres d'ouvrage particuliers, mais là aussi, l'organisation de cet accompagnement obligatoire pour bénéficier de « MaPrimeRénov' » est en évolution, le montage du dispositif créant un phénomène d'attente qui peut fragiliser des entreprises.

Côté formation, l'Asder en 2023 c'est l'inauguration de notre plateau technique dans les locaux de l'AFPA, pour l'apprentissage par le geste. Les 4 formations métiers et les 10 formations courtes de spécialisation ont concerné plus de 1 100 personnes. Elles s'égrènent maintenant du CAP, l'Ouvrier professionnel en écoconstruction, au Bac, Bac +3/4 jusqu'au Master Bac+5 d'Expert de la transition énergétique. Pas encore de doctorat, mais qui sait un jour, tant l'approche de la transition énergétique doit encore s'améliorer. Nos formations en ligne ont été suivies par plus de 14 000 personnes via un des 4 MOOC gratuits en 2023, soit plus de 74 000 personnes formées depuis 4 ans par cet outil.

2023 est aussi le démarrage du projet FARE (Former les Acteurs de la Rénovation Énergétique) que l'Asder coordonne et qui vise à former 150 000 professionnels à l'horizon 2030. Je tiens tout particulièrement à vous partager la fierté de l'Asder, et j'espère de nos partenaires, d'avoir reçu pour ce projet le premier prix de l'impact France 2030 - Compétences et Métiers d'Avenir, remis par la Ministre déléguée et le Secrétaire général pour l'investissement, à l'occasion de la Journée Nationale des Compétences et Métiers d'Avenir France 2030, qui rassemblait plus de 138 porteurs de projets.

Je n'ai cité que quelques partenaires, vous avez une vision bien plus complète dans le rapport d'activité.

Les perspectives pour l'année 2024 sont connues, elles vous seront présentées plus en détail dans le rapport d'activité. Retenez que nous poursuivons les actions en cours, que nous sommes très actifs pour identifier et réaliser de nouvelles actions, dans une logique de partenariat, de partage de nos savoir-faire et de démultiplication des effets des actions, enfin que nous travaillons pour structurer l'association et nos moyens de travail.

Notre association est aussi attentive à sa vie associative, avec des temps forts : visites, conférences, lettres d'information et des temps plus formels : assemblée générale, conseils d'administration et bureaux. Notre CA comprend 34 administrateurs, issus tant des collectivités locales, des entreprises et de nos partenaires, que de la société civile, et je tiens à vous remercier pour votre participation, pour les échanges que nous avons et pour tous les défis que vous nous lancez, pour améliorer le service. Je tiens aussi à remercier le bureau pour sa très grande disponibilité et sa réactivité.

Comme vous le voyez avec les présentations d'aujourd'hui, notre nouvelle charte graphique est opérationnelle, avec les deux marques Asder, c'est une belle production collective de 2023, entre l'équipe salariée, en particulier l'équipe communication de l'Asder, le conseil d'administration et le bureau.

Enfin, toutes ses actions reposent sur des salariés très engagés, on peut dire passionnés, et quelques bénévoles aussi. Au bout de 43 ans d'existence, à la fin de l'année 2023, toutes les actions que mène l'Asder ont été portées par 54 salariés, encadrés par le dynamisme et la volonté des deux co-directrices. On est loin, et le budget le montre aussi, d'un développement fulgurant incontrôlé, même si nous nous développons régulièrement, en cohérence autour de notre objet social et que nous avons plusieurs projets en réflexion, par exemple pour les locaux de l'Asder, pour permettre au mieux le travail des deux pôles.

Pour conclure donc, un grand, très grand merci aussi à toute cette équipe salariée, qui met en œuvre les programmes et en cherche constamment de nouveaux, avec de nouvelles aventures chaque année.

Bonne assemblée générale.